

Tigery : Barbara Pompili en visite chez Dons Solidaires pour promouvoir la loi anti-gaspillage

Cette association recueille les invendus non-alimentaires des entreprises et les redistribue à des associations qui aident les personnes en difficulté.

La ministre de la Transition écologique était ce vendredi en déplacement à Tigery. Barbara Pompili a visité l'entrepôt de stockage de l'association Dons Solidaires. Celle-ci lutte contre le gaspillage et l'exclusion sociale en collectant auprès des entreprises les invendus non alimentaires. Un décret prévoit qu'au 1er janvier 2022 ces invendus, articles de sports et loisirs, vêtements, meubles, produits électroménagers, ne puissent plus être détruits. Avec donc la possibilité d'être redistribués à des associations caritatives sur toute la France.

« C'était déjà le cas pour les produits alimentaires, précise la ministre. Et les produits de première nécessité devront être donnés. » Une aubaine pour les associations qui s'occupent des plus démunis, comme Dons Solidaires, fondée en 2004 par une Américaine, Margaret Mallon Pujol, qui s'inspirait du mécénat de produits aux États-Unis. Très rapidement, de grandes entreprises, Disney, Procter&Gamble, Mattel... font don de leurs invendus à l'association, qui ne va cesser de croître.

Des invendus redistribués à un million de personnes défavorisées

Si le siège de Dons Solidaires se trouve à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), l'entrepôt où sont stockés tous les dons est à Tigery. Entre 800 000 et un million de produits divers, fournitures scolaires, produits d'hygiène, vêtements, jouets... y transitent chaque mois. Les entreprises y apportent leurs invendus, neufs, puis l'association les redistribue aux associations sur toute la France. La logistique est assurée par XPO Logistics.

« Nous avons 1 000 associations partenaires, détaille Dominique Besançon, déléguée générale de l'association. Cela représente un million de bénéficiaires. Quand elles ont des besoins, elles se connectent à notre catalogue en ligne, passent commande et nous les livrons. » À l'approche des fêtes, l'association a lancé sa campagne Noël pour tous, qui permettra à 500 000 enfants et adultes de bénéficier de cadeaux de Noël.

Pour ce qui est de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, l'association compte bien en bénéficier. « Les très grandes entreprises sont déjà très sensibilisées, mais selon une étude de l'Ademe, 80 % des entreprises, notamment les TPE/PME, ne connaissent pas cette loi, constate Dominique Besançon. Il y a un travail pédagogique et d'accompagnement à faire. Le don va augmenter, nous anticipons une hausse de plus de 20 % en cinq ans. »

